

VILLE D'OTTERBURN PARK

Allocution du maire Gérard Schafroth Rapport du maire sur la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2004

Otterburn Park, le 21 novembre 2005

Chers citoyens, chères citoyennes,
Chers collègues membres du conseil municipal,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi, j'ai le plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2004.

En plus de présenter le rapport financier rédigé par monsieur Benoît Dubord, c.a., cet exposé traitera des prévisions de l'exercice en cours, des orientations budgétaires pour l'année 2006 et du prochain programme triennal d'immobilisations qui sera adopté par les membres du Conseil.

Résultats de l'exercice financier 2004

Je suis fier de vous confirmer que l'exercice financier, clos le 31 décembre 2004, s'est soldé par un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 147 000 \$. Ce résultat s'explique notamment par des revenus supplémentaires de 66 000 \$ provenant des droits sur les mutations immobilières perçus occasionnés par un nombre important de transactions immobilières en 2004 et du supplément de taxes relié aux nouvelles constructions pour plus de 52 000 \$.

Au 31 décembre 2004, les surplus affectés s'élevaient à 192 457\$. Les surplus non affectés, quant à eux, s'élevaient à 697 441\$.

Diminution de la dette

La dette collective a légèrement augmenté de 213 000 \$ en 2004, soit le résultat d'un emprunt de l'ordre de 920 000 \$ pour notre participation dans les travaux de réfection du chemin Ozias-Leduc, un deuxième emprunt de 100 000 \$ pour le programme d'aide aux maisons lézardées et du remboursement annuel de la dette au montant de plus de 807 000 \$.

Au 31 décembre 2004, notre dette brute s'élevait à 9 483 995 \$ dont un montant de 8 691 898 \$ est imputable à l'ensemble de la population.

Au 31 décembre 2004, notre dette représentait 2,6 % de notre évaluation imposable.

Exercice 2005 – Un surplus anticipé

L'exercice financier en cours générera un excédent des revenus sur les dépenses estimé à un peu plus de 80 000 \$. Ce surplus représente un peu plus de 1% du budget de dépenses de 7 431 090 \$ adopté pour l'année 2005.

Les dépenses et les revenus

Mentionnons d'abord que les dépenses réelles de l'exercice 2005 correspondront pratiquement au budget adopté.

L'année 2005 aura permis à notre ville de connaître un développement particulièrement intéressant et d'encaisser les sommes prévues au budget au chapitre des droits sur les mutations immobilières et d'encaisser des sommes additionnelles au chapitre des taxes municipales. Les revenus des droits sur les mutations immobilières prévus au montant de 325 000 \$ provenant de la vente de maisons devraient être atteints. La construction de nouvelles unités d'habitation augmentera nos revenus de taxation de plus de 75 000 \$.

Réalisations durant l'année 2005

Réfection du chemin Ozias-Leduc : Les travaux de réfection du chemin Ozias-Leduc se sont terminés à la fin de l'été dernier. Une très belle piste cyclable y a été aménagée de même qu'un aménagement paysager le long de son parcours. Notre participation dans les coûts s'est effectuée en deux étapes soit un emprunt initial de 920 000 \$ en 2004 et un deuxième emprunt de l'ordre de près de 275 000 \$ en 2005 qui a été nécessaire étant donné que les coûts estimés étaient nettement insuffisants versus la soumission la plus basse reçue.

Réfection majeure rue Mountainview et Spiller : Des travaux majeurs ont été réalisés l'été dernier sur les rues Mountainview et Spiller. En effet, les conduites d'aqueduc ont été remplacées sur la rue Mountainview de la rue Woodland jusqu'à proximité de la rue des Œillets. La canalisation des fossés y a été effectuée également. La réfection de l'asphalte a été effectuée en élargissant l'assiette de la rue pour y intégrer une piste cyclable. Également sur la rue Spiller, la canalisation de fossés a été effectuée de la rue Borden jusqu'à la rue Prince-Albert et une piste cyclable y a été intégrée également. Dans le but d'intégrer un réseau cyclable dans notre municipalité, il est prévu pour l'an prochain de rejoindre la piste cyclable entre l'extrémité ouest de la rue Mountainview et l'extrémité est de la rue Spiller, et ce par la rue Prince Albert.

Construction du centre communautaire de la Pointe Valaine : La construction du centre communautaire de la Pointe Valaine débutera finalement à la fin de l'hiver prochain pour se terminer durant l'été 2006. Initialement prévu pour une somme de 1 200 000 \$, les subventions obtenues feront en sorte de bonifier le projet dans son ensemble, et ce sans aucun emprunt supplémentaire.

Le développement des quatre terres : Quelques études ont été réalisées dans le but de connaître les tenants et les aboutissants quant au développement des quatre terres, soit les lots 149P, 150P, 151P et 152P, situées à l'extrémité ouest du territoire de la municipalité et constituant les dernières terres de la zone « non-agricole » de notre territoire. Après avoir recueilli toutes les informations pertinentes, un référendum a été tenu lors des dernières élections municipales. Un fort pourcentage (63%) des personnes qui se sont exprimées lors dudit référendum ont voté en faveur de la conservation des quatre terres dans leur état actuel, ce qui pourrait impliquer l'acquisition totale ou partielle de celles-ci par la ville.

Le programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations adopté pour les années 2005, 2006 et 2007 est de l'ordre de 4 935 925 \$ et la très grande majorité de ces investissements seront financés par des emprunts à long terme. Ces prévisions tiennent compte des remboursements de capital prévu à notre service de la dette, ce qui maintiendra le fardeau fiscal des contribuables à un niveau acceptable tout en préservant la qualité des services offerts à la population. Chacun des projets sera jugé au mérite et sera réalisé selon les disponibilités budgétaires.

Les orientations du budget 2006

Le budget de dépenses pour l'année 2006 sera adopté le 19 décembre prochain. Nous devons composer avec des hausses importantes de dépenses pour toutes les régies intermunicipales. (CITVR, RAEVR, RIEVR, RIPRSL.)

Mentionnons quelques exemples : la quote-part que nous versons à la Commission intermunicipale de transport de la Vallée du Richelieu (C.I.T.V.R.) augmentera de plus de 150 000 \$. La quote-part pour la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu augmentera de plus de 40 000 \$. De plus, notre quote-part payable à la R.I.E.V.R. pour le traitement de l'eau potable augmentera de plus de 133 000 \$. Quant à la Régie intermunicipale de police Richelieu St-Laurent nous anticipons une hausse de notre quote-part de plus de 80 000 \$ en fonction des estimations préliminaires pour le budget 2006.

Les régies intermunicipales occupent une grande proportion du budget total. En effet, selon le budget 2005 le montant alloué pour les différentes régies représentait 26% des dépenses totales. En y ajoutant les organismes régionaux tels que la CMM, la MRC et l'AMT la proportion augmente à près de 30%.

Le conseil municipal compte assurer le maintien de la qualité des services offerts à la population.

Lors de l'assemblée spéciale du budget, le 19 décembre prochain, le Conseil procédera à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations. Notons que ces investissements sont financés par des emprunts à long terme et qu'ils sont réalisés en fonction des disponibilités budgétaires.

Rémunération des élus

Je voudrais conclure cet exposé en vous informant, tel que l'exige la loi, des traitements qui sont versés aux élus municipaux. Le salaire du maire est de 16 082 \$ par année, plus une allocation de dépenses de 8 041 \$. Le traitement des conseillers est de 5 361 \$ par année plus une allocation de dépenses de 2 680 \$.

Conclusion

Permettez-moi, au nom de mes collègues du Conseil, Isabelle Vermette, Marilyn Lejeune Michel, Claude Bérubé, France P. Labrecque, Denis Parent et André Morisset de vous inviter tous, à être fiers de votre ville et à contribuer activement à son développement et à son rayonnement.

Merci de votre attention.

Le maire,

Gérard Schafroth